

Vie de l'association

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture se situe au carrefour des différents métiers du livre et des activités menées par les créateurs, les professionnels et les médiateurs. Elle met en œuvre des actions de coopération, d'information, de formation, de conseil et de promotion en faveur du livre et de la lecture. Lieu d'échange et de réflexion prospective, l'association se mobilise sur les enjeux et les nouveaux acteurs du numérique, à travers des études et des dispositifs innovants.

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture est une association financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le ministère de la Culture, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

› Bureau de l'association

Bureau élu le 15 mai 2018

- Présidente : Emmanuelle Pireyre
- Vice-présidents : Gilles Éboli, Yann Nicol
- Trésorier : Ronan Lagadic
- Trésorier adjoint : Yves Alix
- Secrétaire : Daniel Damart
- Secrétaire adjointe : Carole Fives

› Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration suite aux élections de l'assemblée générale du 15 mai 2018 :

- Yves Alix, Directeur de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
- Éric André, Responsable des Éditions Amaterra
- Michel Bastrenta, Provisseur honoraire
- Sandrine Charreau, Responsable de la librairie CoLibris, Meyzieu
- Daniel Damart, Responsable des Éditions Le Réalgar
- Gilles Éboli, Directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon
- Pascal Estragnat, Responsable de la librairie La Parenthèse, Annonay
- Carole Fives, Auteur
- Bruno Fouillet, Directeur des Bibliothèques d'Annecy
- Mano Gentil, Auteur
- Ronan Lagadic, Directeur de la lecture publique Valence Romans Sud Rhône-Alpes
- Martine Lebeau, Gérante de la librairie Les Volcans, Clermont-Ferrand
- Ségolène Marbach, Responsable éditoriale des Presses universitaires de Grenoble
- François Marin, Directeur de la Bibliothèque municipale de Saint-Étienne
- Françoise Muller, Directrice de la Médiathèque de Moulins communauté
- Yann Nicol, Directeur et programmateur, association Lire à Bron
- Emmanuelle Pireyre, Auteur
- Jérôme Vincent, Responsable des Éditions ActusF

› Comment adhérer à l'Arald ?

Les adhérents sont répartis en 2 collèges :

- celui des personnes privées, professionnels et (ou) utilisateurs (écrivains, éditeurs, libraires, bibliothécaires, documentalistes, animateurs culturels, enseignants, journalistes, imprimeurs, graphistes...), ayant réglé leur cotisation annuelle, valable pour une année civile.
- celui des entreprises privées (maisons d'édition, librairies...), des établissements publics ou privés (bibliothèques, services d'archives, centres de documentation, musées...), des institutions publiques ou des associations, compétents en matière de livre et de lecture, ayant réglé leur cotisation annuelle, valable pour une année civile. Les entreprises, établissements, institutions publiques ou associations désigneront un représentant au moment de leur adhésion.

Article 5 des statuts.

Le bulletin d'adhésions doit être envoyé à l'Arald (25, rue Chazière, 69004 Lyon) accompagné d'un chèque ou d'un bon de commande.

